



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 18 novembre 2013
18 heures 30

SL/MG

N° 001622

Service Ressources
Humaines -
Recrutement d'agents
contractuels -
Accroissement
saisonnier d'activités
CLSH - Année 2014.

Affiché le :

Le lundi 18 novembre 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt). Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint). M. Pierre BOYER (2ème Adjoint). Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint). Mme Véronique GACH (5ème Adjoint). M. Jean-François DORE (6ème Adjoint). M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint). M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint). Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale). Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale). M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal). Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale). M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal). Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale). Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale). M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal). Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale). M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal). Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale). M. Christian PANOT (Conseiller Municipal). M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal). M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal). Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale). M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal). Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) donne pouvoir à Mme Véronique GACH. Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) donne pouvoir à M. Dominique MARIANI-VAUX. Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-François DORE. M. Pierre ELY (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle PITON. Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD. M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER. M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Olivier CUREL. M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER.

ABSENTS : zéro

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-2.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités en vue de l'organisation des centres de loisirs sans hébergement maternels de Bosque.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de recruter :

Période	Nombre d'agents/grade	Durée hebdomadaire	Rémunération
Vacances d'hiver : du 24 février 2014 au 9 mars 2014	5	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 297 – Indice majoré 309
Vacances de printemps : du 22 avril 2014 au 3 mai 2014	2	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 297 – Indice majoré 309
Vacances d'été : du 8 juillet 2014 au 4 août 2014	16	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 297 – Indice majoré 309
Vacances d'été : du 5 août 2014 au 31 août 2014	16	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 297 – Indice majoré 309
Vacances de la Toussaint : du 28 octobre 2014 au 10 novembre 2014	6	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 297 – Indice majoré 309

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve, les propositions de recrutement de Monsieur le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités.

Autorise, Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

Dit, que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits au chapitre 012 de l'année 2014.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**